

Département  
du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20240409-64-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

**N° 64/24**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 28 mars 2024
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) le 15 avril 2024

**Objet de la délibération :**

Nautiloue : Etude de réaménagement de la pataugeoire et demande de subventions

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	65
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	4
· Dont représenté(e)s	11
· Excusé(e)s :	7
· Non excusé(e)s :	10
- Votants	80

Résultat du vote	
- Pour :	80
- Contre :	0
- Abstention :	0

Extrait du Registre des Délibérations du  
Conseil Communautaire de la Communauté de  
Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SÉANCE DU 9 AVRIL 2024

L'an deux mil vingt-quatre,

Le neuf avril,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni au Centre d'Animation et de Loisirs de la ville d'Ornans, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois d'avril.

- Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.  
Guillaume AYMONNIN à Angèle LIME, Joël BOLE à Emmanuel CRETIN, Christian MESNIER à Jean-Pierre CUNCHON, Gaëtan MILLE à Philippe MARECHAL, Danièle FIETIER à Claude CURIE, Nathalie LAURENT à Mireille PICARD, Chantal MARAUX à Nathalie KOWAL-BONDY, Henri BARBET à Thierry MAIRE DU POSET, Sébastien LAITHIER à Patricia LABERTERIE, Patrick TELES à Marie-Christine LEGAIN, Colette GROLEAU à Estelle BOURNEZ
- Procuration**
- Claude CHATELAIN par Nicolas CHEVRIAUX, Pascal DUGOURD par James PROUTEAU, Didier LAITHIER par Marie-Christine ROBERT, Alain MONNIER par Julien DEFRAISNE
- Suppléé(e)s**
- Jean-Marie DONEY, Laëtitia ROGNON, Elisabeth JACQUES, Marie-Christine VERNEREY, Pascal GOSSE, Sarah VIONNET, Romuald MAUGAIN
- Excusé(e)**
- Christine BREUILLOT, Michel DEBRAY, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Yves GAMELON, Florian GRILLON, Sylvie LHERITIER, Pierre MAIRE, Jacques MAURICE, Jean-Louis POGLIANO
- Absent(e)s**

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, Mme GUILLAME Isabelle a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Une étude avant-projet de redynamisation de la pataugeoire s'impose pour l'attractivité de l'équipement. L'objectif de cette étude : périmètre du projet, coût, implantation, travaux, exigences réglementaires (ERP, accessibilité, incendie...) et bien sûr enjeux pour Nautiloue.

L'accompagnement par un bureau d'étude tout au long du projet garantira un suivi minutieux et rigoureux en phase travaux. La bonne expérience de la Zone Détente en est la preuve.

Les missions du bureau d'étude comprennent :

- Relevé
- Avant-projet,
- Réalisation du marché public,
- Accompagnement technique tout au long des travaux
- Réception finale.

L'enveloppe globale estimée pour cette mission s'élève à 37 440 € TTC.

Et le plan de financement prévisionnel de l'opération de redynamisation de la pataugeoire est le suivant :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20240409-64-24-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2024

Coût estimatif	MONTANT € HT	RECETTES	MONTANT € HT
TRAVAUX	208 333	Subvention P@C volet A 30%	71 860
MOE	31 200	Subvention DETR 30%	71 860
		Financement propre CCLL	95 813
TOTAL	239 533	TOTAL	239 533

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- valide le lancement de l'étude de réaménagement ainsi que le plan de financement,
- autorise le Président à solliciter les subventions mobilisables.

Fait et délibéré en séance, le 09.04.2024

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président

